

Le réseau et le dispositif des LÉA

Rapport préliminaire pour le conseil de gouvernance de l'IFÉ

Février 2015

Réalisé par Emilie Carosin

sous la supervision de Réjane Monod-Ansaldi, coordinatrice scientifique du réseau LÉA
et Luc Trouche, membre du comité scientifique et du comité de pilotage des LÉA.

Résumé

Les Lieux d'éducation associés à l'IFÉ (LÉA) ont été définis dans le programme scientifique de l'IFÉ comme des lieux à enjeux d'éducation, rassemblant un questionnement des acteurs, l'implication d'une équipe de recherche, le soutien du pilotage de l'établissement, et la construction conjointe d'un projet dans la durée. Après trois ans d'existence, les LÉA se présentent comme un réseau dynamisant au sein du monde éducatif et de celui de la recherche en éducation, et reliant les deux.

Les LÉA dans le monde éducatif se révèlent être **un élément majeur pour accompagner les politiques de la refondation pour l'école** que ce soit en termes de renforcement de l'action collective au sein de la communauté éducative (entre les enseignants, avec les parents, les collectivités, et les instances du MENESR), ou en termes d'innovation et d'expérimentation appuyée par la recherche et la formation.

Dans le monde de la recherche, le rayonnement des LÉA vient renforcer la collaboration avec les ESPE et avec les équipes de recherches présentes et associées à l'IFÉ, assurant ainsi un essaimage des recherches qui s'étend au-delà de l'IFÉ et qui vient dynamiser le monde de la recherche. Les LÉA se présentent comme **un réseau pivot pour les recherches en éducation**.

Par ailleurs, l'effervescence des collaborations entre le monde de la recherche et le monde de l'éducation se ressent dans les projets de recherche internationaux, en particulier avec le Canada et la Chine, qui impliquent de nombreux LÉA et ouvrent ainsi de nouvelles perspectives en matières d'éducation et de recherche. Les LÉA constituent **un élément de développement international pour l'IFÉ**.

Introduction

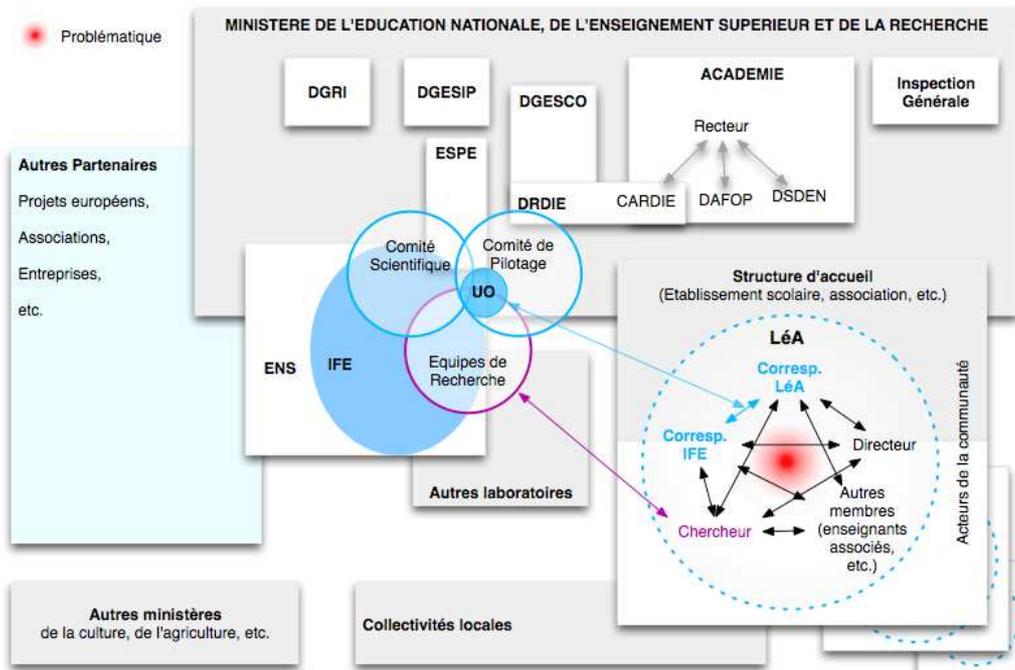
Le réseau et le dispositif des Lieux d'éducation associés à l'IFÉ (LéA) ont été conçus en 2011, à la création de l'IFÉ, comme des maillons entre le monde de l'éducation et le monde de la recherche. Développé en partenariat avec la DGESCO, le réseau, constitué de 30 LéA répartis dans 12 académies en 2013-2014, est représenté dans 15 académies par 35 LéA depuis la rentrée 2014.

L'organigramme (Graphique 1) développé à partir des indications du coordinateur administratif des LéA, puis modifié et enrichi en interaction avec les membres du comité de pilotage et des représentants de la direction de l'IFÉ et de la DGESCO, présente l'organisation du dispositif. Il intègre l'échelle réseau et l'échelle de chaque LéA.

Graphique 1 – Organigramme du dispositif des LéA et de ses partenaires actuels et potentiels

La dimension des structures a été configurée de sorte à rendre les imbrications visibles. Ces dernières sont révélatrices de la diversité des origines institutionnelles des membres des comités, à travers des superpositions de formes organisationnelles. De ce fait, la taille et la position des organismes n'est pas représentative de leur position hiérarchique. La relation entre ces deux échelles est représentée d'une part à travers les liens entre les correspondants IFÉ et LéA et l'Unité Opérationnelle des LéA (UO), et d'autre part à travers les liens entre le chercheur (qui est le plus souvent, mais pas systématiquement, le correspondant IFÉ) et l'unité de recherche.

Les autres liens entre les différentes instances ou organisations ne sont pas représentés pour faciliter la lisibilité et parce qu'ils varient en fonction des LéA.



À l'initiative de la direction de l'IFÉ et du comité de pilotage des LéA, une analyse du dispositif a été conduite à partir d'octobre 2014 afin de rendre compte de l'état des LéA après 3 ans d'existence, et de leur rayonnement dans le monde éducatif et dans le monde de la recherche. Un rapport final sera publié fin avril 2015 à ce sujet. Ce rapport préliminaire présente, dans les grandes lignes, la contribution du réseau et du dispositif au monde de la recherche et de l'éducation.

L'analyse du réseau et du dispositif des LéA a été guidée par les notions développées dans l'étude des communautés de pratique (CoP)¹ et des *Community-Based Participatory Research*

¹ Bourhis, A., & Tremblay, D.-G. (2004). Les facteurs organisationnels de succès des communautés de pratique virtuelle. Montréal. et Wenger, E. (1998). *Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity*. Cambridge University Press.

partnerships (CBPR partnerships)². Le premier concept a permis d'approcher l'organisation des LéA et du dispositif des LéA, alors que le deuxième a permis d'aborder l'implication de et l'impact sur la communauté touchée par le LéA.

Deux approches ont permis d'approfondir l'analyse du dispositif : 1) une approche globale des LéA basée sur étude quantitative à partir de formulaires renseignés par les LéA et du bilan 2013-2014 produit par le comité de pilotage des LéA³ ; 2) une approche focalisée sur trois LéA basée sur une étude qualitative inspirée de l'enquête ethnographique. Trois LéA, le LéA MaCARhon, le LéA du collège Eugène Nonnon et le LéA du collège Garcia-Lorca, ont été choisis en raison de la diversité qu'ils représentent en termes :

- d'ancienneté dans le réseau (depuis 2012 et 2013) ;
- de thématiques de recherche concernant la formation des enseignants, l'enseignement des mathématiques et la création de ressources (numériques), et l'efficacité du système éducatif ;
- d'insertion dans des établissements scolaires du premier et second degré ;
- des équipes de recherches IFÉ et ESPE mobilisées.

Les résultats présentés se basent sur une analyse descriptive des données quantitatives concernant l'ensemble des LéA et sur l'observation des rencontres et les transcriptions d'entretiens avec les membres dans les trois LéA ciblés.

1. Les LéA : un dispositif pour accompagner les politiques de la refondation pour l'école ?

Les mesures clés, adoptées dans le projet de loi de la refondation pour l'école⁴, dégagent les principes fondateurs de l'école qui ont été développés par l'ensemble de la communauté éducative nationale, grâce à une approche participative. 25 mesures clés ont été définies sous 7 grandes orientations politiques et visent à placer les élèves au cœur de la refondation, pour assurer la réussite scolaire pour tous, à travers des personnels formés et reconnus et un système juste et efficace. Ces orientations politiques sont représentées au sein du réseau des LéA (voir graphique 2).

De manière générale on peut se demander comment l'ensemble du réseau accompagne ce projet de refondation pour l'école :

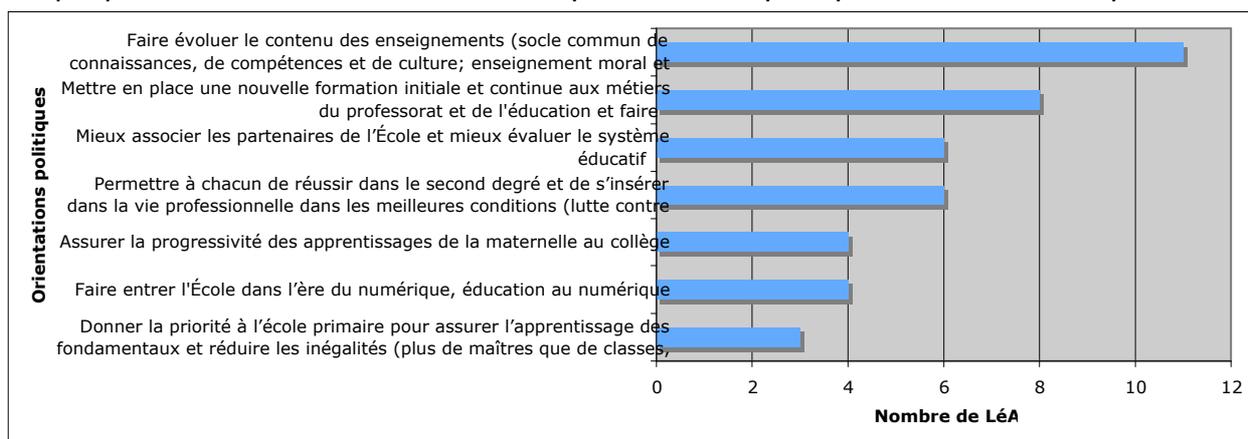
- en renforçant les liens entre les établissements scolaires (du premier et second degré), les instances du MENESR, les parents et les collectivités ?
- en favorisant les relations interpersonnelles entre enseignants qui travaillent collectivement, en interdisciplinarité et assurent la continuité des apprentissages (transition école collège) ?
- en multipliant les liens entre les praticiens et les chercheurs ?
- en contribuant au développement de ressources pour l'enseignement innovantes et numériques ?
- et en participant au développement professionnel des enseignants ?

² Israel, B. a, Schulz, a J., Parker, E. a, & Becker, a B. (1998). Review of community-based research: assessing partnership approaches to improve public health. *Annual Review of Public Health*, 19, 173–202. doi:10.1146/annurev.publhealth.19.1.173
et Minkler, M. (2005). Community-based research partnerships: challenges and opportunities. *Journal of Urban Health* : Bulletin of the New York Academy of Medicine, 82(2 Suppl 2), ii3–12. doi:10.1093/jurban/jti034

³ <http://ife.ens-lyon.fr/lea/outils/ressources/productions-internes/bilan-2013-2014>

⁴ Dulot, A. & al. (2012). Refondons l'école de la République. Rapport de la concertation. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Graphique 2 – Nombre de LéA traitant chaque orientation politique de la refondation pour l'école



1.1. Les liens entre les établissements scolaires, les instances du MENESR, les parents et les collectivités.

La diversité des partenaires (parents, collectivités, associations, entreprises etc.) au service de l'école, l'ouverture de l'école vers l'extérieur et le renforcement des partenariats parents-école sont au centre du projet de loi pour renforcer l'action publique, et œuvrer pour une école plus juste et efficace.

Les LéA rassemblent des acteurs de l'éducation autour d'une problématique commune et visent à la mobilisation des savoirs par l'ensemble de la communauté éducative :

- Au niveau institutionnel, 2 LéA sur 3 sont en contact avec les CARDIE de leur académie (21/30) et presque la moitié des actions de recherche des LéA sont répertoriées sur la base en ligne Expérithèque (14/30).
- Environ 1 LéA sur 2 est en contact avec une ÉSPÉ (14/30);
- 1 LéA sur 3 a établi des contacts avec les collectivités locales et/ou territoriales (10/30);
- plus d'1 LéA sur 3 a communiqué son action de recherche aux parents (12/30);
- et presque 1 LéA sur trois est en contact avec une/des associations locales (9/30).

La communication envers les parents, les collectivités, ainsi que l'étroite collaboration entre les acteurs des LéA et les CARDIE des académies reflètent la contribution qu'apportent les LéA pour renforcer les liens entre les partenaires de l'école. Le comité de pilotage est conscient des améliorations qui doivent être apportées en termes de communication envers la communauté éducative et s'est engagé à amorcer une réflexion à ce sujet en collaboration avec des cadres institutionnels locaux, un représentant d'ÉSPÉ et un représentant de collectivité locale (voir Bilan des LéA 2013-2014).

1.2. Les relations interpersonnelles entre enseignants.

Les LéA représentent un dispositif « permettant de créer des relations interpersonnelles horizontales entre tous les acteurs de l'école » comme préconisé dans le rapport de la concertation sur la refondation de l'École de la République⁵. Ils encouragent particulièrement « les échanges d'expérience entre enseignants » et les « collaborations pédagogiques et les concertations communes » entre les écoles et les collèges⁶. 2 LéA sur 3 ont informé les enseignants non impliqués dans le LéA (19/30), cela indique que les membres du corps enseignants sont les premiers destinataires de la communication des LéA :

⁵ Dulot & al. (*op.cit.*), p. 27

⁶ *ibid.*

Le LéA MaCARhon, par exemple, implique des enseignants du premier et du second degré autour de l'élaboration de supports d'enseignements des mathématiques innovants et numériques. Les échanges entre les enseignants permettent d'évaluer l'efficacité des supports en classe de CM2 et de sixième, et de repérer les différences et les similitudes dans l'utilisation des supports selon les niveaux.

La « dimension collective du métier d'enseignant »⁷ est au centre de certaines actions comme celle du LéA du collège Garcia Lorca où les enseignants se retrouvent régulièrement (en binômes ou en grand groupe), avec des chercheurs ou de manière autonome, pour réfléchir à leurs pratiques. La multiplicité des relations interpersonnelles tissées entre collègues et avec les chercheurs crée une réelle synergie au sein de l'établissement, au profit des élèves et de leurs apprentissages. Il s'agit de rencontres interdisciplinaires qui permettent aux enseignants de confronter leurs pratiques et de s'enrichir des échanges pour expérimenter de nouvelles méthodes d'enseignement comme la pédagogie différenciée, le travail coopératif en classe. C'est ce que révèlent les propos de cet enseignant du collège :

« On n'est plus prof de français, on n'est plus prof d'histoire-géographie (...) voilà j'ai l'impression qu'il y a une espèce de dispersion des disciplines au profit d'un groupe de professeurs qui perd son identité disciplinaire et qui va réfléchir sur tout un tas de pratiques pédagogiques et sur tout un tas de problématiques qu'on n'a pas le temps d'aborder par ailleurs ».

La participation, la réflexivité des membres et les rôles et responsabilités que chacun d'entre eux occupe dans un LéA sont détaillés dans le rapport final (à paraître). Cela permet de mettre en exergue l'engagement mutuel des acteurs dans cette entreprise commune et la nécessité de valoriser la contribution des membres à travers les séminaires de rentrée, les rencontres nationales, et également le site et le blog des LéA.

1.3. Les liens avec la recherche

Le recours à la recherche pour améliorer l'efficacité du système éducatif fait partie des missions principales de la cellule du DRDIE au MENESR, notamment en vue de favoriser la mise en place d'un système favorable à l'innovation et à l'expérimentation⁸.

Plus de la moitié des actions de recherche des LéA situés en établissements scolaires (14 sur 26) sont insérées dans les projets d'établissements. Dans 1 LéA sur 2, les enseignants participent à la production de communications scientifiques et professionnelles (14/30). Les actions recherches conduites dans les LéA sont co-construites par les acteurs à partir des problématiques rencontrées sur les terrains et sont évaluées *in-situ*, ce qui en assure la pertinence et la validité pour le système éducatif. La co-construction d'une problématique de recherche entre chercheurs et praticiens, issus de mondes différents et mus par des objectifs différents est une étape difficile et cruciale, qui influence le développement du LéA. L'expertise accumulée dans ce domaine au sein du réseau, et l'accompagnement de chaque LéA par le comité de pilotage, constitue des atouts pour développer ce type de démarche. À ce sujet, une école d'été est également envisagée « pour approfondir la réflexion sur les questions méthodologiques et favoriser des échanges plus aboutis et des productions collectives » (voir le Bilan des LéA 2013-2014, p. 9).

Par ailleurs, pour assurer un suivi coordonné des actions et des LéA par l'IFÉ, nous avons développé des trames communes de bilan annuel, bilan à 3 ans et final, en étroite collaboration avec Justine Lehrmann, chargée d'étude sur les enseignants associés, la coordinatrice scientifique des LéA, Réjane Monod-Ansaldi et deux membres de la direction de l'IFÉ : Camille Renaud et

⁷ *ibid.* p. 47

⁸ Becchetti-Bizot, C., Durpaire, J.-L., & Taupin, A. (2013). Le recours à l'expérimentation par les établissements autorisés par l'article L. 401-1 du code de l'éducation.

Annick Bugnet. Ces trames ainsi que leur notice explicative sont présentées en annexe dans le rapport sur les enseignants associés et le rapport des LéA (à paraître).

1.4. Les ressources pour l'enseignement

L'entrée de pratiques innovantes dans les classes, notamment à travers l'usage du numérique⁹ fait partie des objectifs de la politique de refondation pour l'école. Le développement de ces pratiques vise à encourager l'autonomie et la créativité des enseignants dans la création de ressources¹⁰.

Plus de 2 LéA sur 3 ont développé des ressources pour l'enseignement (22/30), et 3/4 de ces ressources sont numériques (17/22). Dans presque 1 LéA sur 2, les enseignants ont participé activement à l'élaboration de ces ressources (14/30).

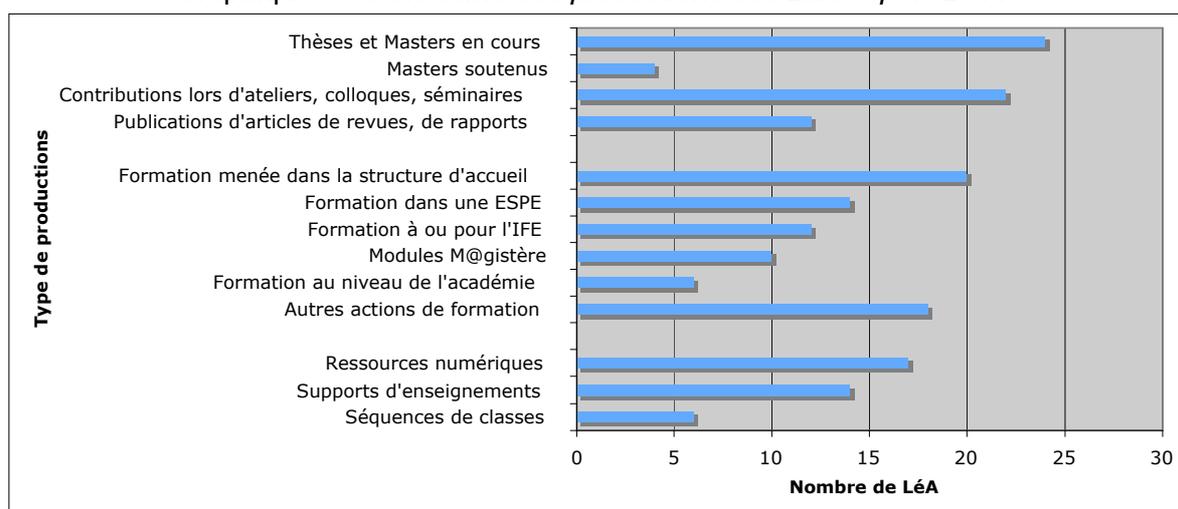
Comme l'explique l'enseignante du LéA MaCARhon, l'utilisation du numérique pour les apprentissages engage les élèves qui apprécient l'usage des nouvelles technologies :

- « C'est une autre façon de leur faire apprendre des choses » qui marche bien avec les élèves.
- « Les enfants ça leur a vachement plu de passer sur les ordinateurs, on en fait rarement ».

Cela se fonde sur une réelle réflexion concernant, par exemple, la combinaison des supports matériels et supports numériques dans l'enseignement des mathématiques. L'enseignante-doctorante du LéA MaCARhon explique que son objectif est d'interroger « la plus-value de la technologie d'un environnement numérique, d'un environnement informatisé sur les apprentissages dans des situations où il y a des manipulations dans un (environnement informatisé) (...) et utilisation d'un outil matériel » en vue de garantir la pertinence et la qualité des supports développés.

La participation des enseignants à l'élaboration et à l'expérimentation de ressources et de supports innovants pour les apprentissages dynamise le travail en classe, et est également source d'échange entre les enseignants, favorisant ainsi la « diffusion des innovations » comme cela est proposé dans le rapport de concertation⁹. Le graphique 3 ci-dessous présente les types des productions des LéA : ressources pour l'enseignement, rapports, communications, et également les formations que nous abordons ci-après.

Graphique 3 – Panorama des productions des LéA depuis 2011¹¹



⁹ Dulot & al., 2012

¹⁰ *ibid.*

¹¹ Productions répertoriées dans le Bilan des LéA 2013-2014 et mentionnées dans les états des lieux, bilan de 3 ans et dans le questionnaire en ligne des LéA.

1.5. Le développement professionnel des enseignants

Le développement professionnel des enseignants est au cœur de l'action des LéA. Les formations construites dans les LéA incluent la participation des praticiens et sont fondées sur la recherche comme recommandé dans le rapport de concertation¹². La qualité des formations produites par les LéA et basées sur les expérimentations dans les écoles représente une réelle valeur ajoutée.

En favorisant la participation des enseignants (plus d'1 LéA sur 3 produit des formations en collaboration avec les ces derniers – 12/30) et en assurant une diffusion au sein des établissements scolaires, vers les ESPE, à l'IFÉ, sur la plateforme M@gistère, les LéA contribuent directement à la formation continue des enseignants et au renouvellement des ressources formatives.

Quelques chiffres :

- Plus de 3 LéA sur 4 accueillent des étudiants en master ou en thèse (24/30) ;
- 2 LéA sur 3 dispensent des formations dans les structures qui les accueillent (20/30) ;
- Presque qu'1 LéA sur 2 a dispensé au moins une formation dans une ESPÉ (14/30) ;
- 1 LéA sur 3 a créé au moins un module M@gistère (10/30) ;
- Plus d'1 LéA sur 3 a dispensé une formation à l'IFÉ (12/30) ;
- Presque 2 LéA sur 3 conduisent des actions de formations pour leurs partenaires (18/30) : établissements scolaires, groupes départementaux, associations, collectivités, structures culturelles, etc.

En plus de contribuer au développement professionnel des enseignants, les formations assurent la diffusion des pratiques innovantes expérimentées dans les LéA vers l'ensemble de la communauté éducative. Afin de mieux comprendre le rôle des formations et des productions dans les LéA et d'identifier des pistes d'amélioration, notamment pour encourager la participation des enseignants, la prochaine journée nationale des LéA sera consacrée à l'articulation entre recherche et production de ressources.

2. Les LéA : Un pivot pour les recherches en éducation ?

27 équipes de recherche sont impliquées dans les actions conduites par les LéA : 7 équipes de recherche de l'IFÉ, 3 équipes de recherche de l'ENS de Lyon, 3 équipes de recherche conventionnées avec l'IFÉ et 14 équipes externes à l'IFÉ.

Le graphique 4 présente les connexions (appelées *edges* dans la légende du graphique) entre LéA, équipes de recherche et partenaires telles qu'elles ont été rapportées par les LéA pour l'année 2013-2014. Cette représentation du réseau donne à voir la diversité des partenaires conviés par les LéA sur un large horizon de recherches en éducation qui va des recherches sur l'apprentissage et à la socialisation aux recherches sur l'éducation à la santé (Université CHU La Réunion) et au goût (Association nationale d'éducation au goût des jeunes). Elle montre également que les LéA se constituent en réseaux diversifiés qui mettent en contact diverses thématiques (*edges properties*) et qui favorisent ainsi le dialogue entre les disciplines scientifiques et constituent des sous-réseaux.

Des sous-réseaux jouent un rôle dans la connexion entre équipes de recherche IFÉ, ENS, associées à l'IFÉ, et hors IFÉ, comme ceux qui s'organisent autour du LéA LP Emile Béjuit Bron ou de l'école internationale de Manosque. Il faut noter également la place importante du réseau dans les recherches conduites par l'équipe Eductice et le laboratoire S2HEP qui fédèrent huit LéA. Finalement les contacts établis entre LéA et les partenaires mobilisés par les LéA sont révélateurs de la dynamique fructueuse des échanges des LéA. Parmi les partenaires cités par les LéA, se trouvent trois partenaires économiques (Société Texas Instruments, Entreprise Cabrilog, Société Maskott) et un partenaire local (Ville de Dijon). Plusieurs LéA sont impliqués dans des projets

¹² Dulot & al., 2012

européens (Edumatics, Comenius Regio), ou international (Projet JPAEL¹³). Cela témoigne de l'étendue du réseau des LÉA et de son importance stratégique au sein de l'IFÉ.

Graphique 4 – Représentation graphique du réseau des LÉA en 2013-2014¹⁴



3. Les LÉA : Un élément de développement international pour l'IFÉ ?

Les ramifications du réseau des LÉA s'étendent au niveau européen et à l'international grâce aux coopérations initiées par certains projets de recherche. L'université de Sherbrooke (UdS) au Québec et l'East China Normal University (ECNU) à Shanghai sont des partenaires privilégiés du réseau qui ont déjà pu participer au séminaire de rentrée des LÉA et dont la contribution est attendue lors de la rencontre nationale des LÉA qui aura lieu en mai.

Les projets, fruits de la collaboration avec l'UdS, s'organisent autour des ressources pour apprendre et faire apprendre et de la profession et professionnalité des enseignants :

¹³ [Jouer pour apprendre en ligne](#)

¹⁴ Le logiciel gratuit d'analyse de réseau NodeXL a utilisé pour représenter les liens entre les LÉA, les équipes de recherches et leurs partenaires à partir des contacts et des partenariats renseignés par les LÉA sur le site Internet, dans les états des lieux, les bilans de 3 ans, dans le questionnaire en ligne et dans la fiche administrative produite par le coordinateur administratif.

- le projet *Jouer pour Apprendre en Ligne* (JPAEL) explorant les apports du jeu dans le cadre scolaire, financé par le Québec, a mobilisé plusieurs LÉA.
- Deux LÉA participent aux travaux de la chaire Unesco qui implique des partenaires de l'UdS.
- Un projet COOPERA avec l'UdS centré sur les relations entre recherche collaborative et formation a été proposé.

Les projets, source de collaboration avec l'ECNU en Chine s'intéressent à la gestion des ressources et des collectifs d'enseignants :

- Le projet CORE-M (collectifs, ressources, mathématiques), dans le cadre de la plateforme JORISS, a été retenu comme *developing project*.
- Une thèse conduite sous la cotutelle de Binyan Xu (ECNU) et Luc Trouche (IFÉ-ENS de Lyon), implique des collectifs d'enseignants de mathématiques en Chine et en France (dont un LÉA).
- Un projet de recherche sur les formes avancées de coopération entre chercheurs et collectifs d'enseignants est en cours de rédaction avec l'ECNU.

Ces partenariats internationaux contribuent à agrandir les perspectives en matière d'éducation et de recherche. En effet, en adoptant un point de vue international réflexif, les problématiques françaises sont mises en perspectives et cela contribue à enrichir et parfois « dénouer » la réflexion sur le système éducatif français.

4. Glossaire et organigramme des LÉA

CARDIE : Conseillers Académiques Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation

DAFOP : Délégation Académique à la Formation des Personnels

DGRI : Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation

DGESIP : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire

DRDIE : Département Recherche, Développement, Innovation et Expérimentation

DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

ÉSPÉ : Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation

IFÉ : Institut Français d'Éducation

MENESR : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Un **LÉA** (*Lieux d'éducation associé à l'IFÉ*) désigne l'ensemble d'une équipe (de praticiens, chercheurs, etc.) rassemblée autour d'une action de recherche rattachée à une ou plusieurs structures d'accueil (établissement scolaire, association, etc.)¹⁵.

Chaque LÉA implique au moins un acteur de terrain (ou praticien) et au moins un chercheur. Parmi les membres du LÉA, deux correspondants sont identifiés :

- Un **correspondant LÉA** est le plus souvent un praticien qui travaille au sein du lieu d'éducation, par exemple, un enseignant s'il s'agit d'un établissement scolaire. Le correspondant LÉA est le coordonnateur de l'activité du LÉA sur place, assure le lien avec la structure d'accueil, particulièrement avec les membres de la direction.
- Un **correspondant IFÉ** est le plus souvent un chercheur ou un enseignant-chercheur qui appartient à l'unité de recherche partenaire du LÉA. Il est responsable de la recherche au sein du LÉA. Il doit entre autres s'assurer de la pertinence des questions de recherche pour

¹⁵ Les définitions présentées ici ont été développées dans le cadre de l'analyse du dispositif des LÉA conduite par Emilie Carosin, chercheuse en éducation et en psychologie. Elles n'ont pas fait l'objet d'un consensus auprès des membres du comité de pilotage des LÉA et sont à considérer en complément des définitions déjà formulées sur la plaquette de présentation et sur le site des LÉA, dans les chartes des correspondants et des référents, etc.

le terrain, de l'organisation du travail de recherche de façon collaborative et dans une approche réflexive.

Les deux correspondants sont responsables de la communication et de la diffusion de la recherche aux partenaires de l'action de recherche et au dispositif LéA dans son ensemble (voir les chartes des correspondants¹⁶).

La **structure d'accueil** fait référence à l'établissement scolaire, l'association ou le réseau qui accueille l'action de recherche menée. Cette structure d'accueil est associée à l'IFÉ par le biais d'une convention.

Les **membres du LéA** concernent tous les acteurs impliqués dans l'action de recherche d'un LéA : praticiens, chercheurs, autres membres de la structure d'accueil, représentants du MENESR au rectorat, etc.

Le **réseau** des LéA : L'ensemble des LéA répertoriés et leurs partenaires dans le domaine de la recherche, au niveau du MENESR et en particulier du rectorat.

Le **dispositif des LéA** : Le dispositif représente les moyens mis en place par l'IFÉ en collaboration avec la DGESCO pour développer chaque LéA et fédérer et coordonner leur réseau. Il soutient tous les LéA associés à l'IFÉ-ENS de Lyon, est composé d'acteurs répartis dans des comités ou unités : un comité scientifique, un comité de pilotage et une unité opérationnelle :

- Le **comité de pilotage** (Comité de pilotage) compte des membres de l'IFÉ (coordinateurs du réseau LéA, chercheurs, enseignants détaché ou mis à disposition à mi-temps), d'Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) et un membre de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) rattaché au département recherche-développement, innovation et expérimentation (DRDIE).
- Des **référents** sont identifiés au sein du Comité de pilotage et sont chargés de « superviser le développement des LéA » en assurant le suivi et en apportant un soutien méthodologique, technique et administratif à certains LéA.
- L'**unité opérationnelle des LéA** est composée de membres de l'IFÉ ou en convention avec l'IFÉ qui sont impliqués dans le déploiement du dispositif et dans son fonctionnement opérationnel. Les référents ainsi que les deux coordinateurs scientifique et administratif du réseau font partie de cette unité.

Les acteurs impliqués dans l'animation du réseau (au niveau de l'UO LéA et du Comité de pilotage) combinent plusieurs casquettes internes ou externes au réseau des LéA : référents du Comité de pilotage, correspondants LéA ou IFÉ, etc., et/ou responsables d'actions et de projets de recherche, animateurs TICE, formateurs, etc. À ce sujet, nous pouvons noter qu'aucune personne n'est employée à plein temps sur l'ensemble du dispositif des LéA.

¹⁶ <http://ife.ens-lyon.fr/lea/outils/chartes>